

The background of the slide features a collection of white silhouettes of athletes in various dynamic poses, representing different sports. From left to right, the silhouettes include a runner, a cyclist, a basketball player jumping for a shot, a soccer player with a ball at their feet, a hockey player with a stick, a basketball player in a defensive stance, and another runner. The overall scene is set against a solid blue background.

# Les différents acteurs du sport

# 1. Préambule Général

# 1. Préambule Général

- ✓ Le CNOSF évolue au cœur d'un écosystème dense, composé d'acteurs variés aux compétences parfois croisées.
- ✓ La réunion du 5 mai 2025 avait pour objectif de mieux préciser le rôle stratégique du CNOSF dans l'écosystème sportif français, en lien avec l'Agence Nationale du Sport (ANS), l'État, les collectivités territoriales, les acteurs économiques, le monde international et les autres ministères. Elle a permis une expression libre et structurée des différents intervenants sur les enjeux actuels et les pistes d'évolution.
- ✓ La liste des parties prenantes abordées dans cette réunion n'est pas exhaustive, mais elle permet de structurer une réflexion ambitieuse sur le positionnement du CNOSF dans l'environnement sportif, afin d'assurer son influence, son utilité et sa légitimité, au service du mouvement sportif, et en particulier des fédérations.

2.

L'Agence Nationale du Sport

## 2.

# L'Agence Nationale du Sport: discussion

- ✓ Création en 2018 avec une gouvernance partagée : 30% État, 30% mouvement sportif (CNOSF), 30% collectivités, 10% monde économique.
- ✓ Trois réalisations majeures :
  - Cellule de haute performance,
  - Détermination des fonds destinés aux structures de base par les fédérations (PSF)
  - Conférences régionales du sport (CRdS),
- ✓ Problèmes soulevés lors de la réunion :
  - Perception de subordination au ministère, l'établissement des PSF a évolué au cours du temps vers davantage de subordination aux impératifs du Ministère des Sports. L'espace de liberté laissé aux fédérations s'est considérablement réduit depuis la création de l'ANS.
  - Inefficacité de la mobilisation du secteur privé. Peut-être aurait-il fallu davantage se concentrer sur le « sport un enjeu pour l'entreprise » pour espérer par la suite davantage de retour de la part du monde entrepreneurial.

## 2.

# L'Agence Nationale du Sport: discussion

- ✓ Discussion sur la suppression potentielle des CRdS
- ✓ Discussion sur le futur de l'ANS qui n'appartient pas au seul Ministère des Sports même s'il la considère comme son bras armé.
- ✓ La gestion des PSF (Projets Sportifs Fédéraux) par les fédérations est considérée comme positive.
- ✓ Plusieurs intervenants ont souligné les limites structurelles de l'ANS et l'importance de maintenir une certaine stabilité, notamment en cette période de difficultés budgétaires

## 2.

# L'Agence Nationale du Sport : propositions

- ✓ Confier aux fédérations la gestion des emplois sportifs, actuellement assurée par les DRAGES. La réalisation des PSF nécessite des emplois et donc une gestion des PSF et des emplois plus cohérente en étant assurée par la même entité, la fédération.
- ✓ Adapter les objectifs et critères de l'ANS avec ceux des fédérations pour laisser une liberté de choix sur le développement de la pratique. Trop de contraintes imposées aux PSF par les directives de l'ANS (bras armé du MS) nuit à leur efficacité.
- ✓ Baser les considérations financières sur les projets et pas seulement sur le budget de l'ANS auquel contribue quasi exclusivement l'Etat par l'intermédiaire de la taxe affectée (plafonnée) sur les paris sportifs. Sans la participation d'autres acteurs de l'ANS, il n'y aurait pas d'actions, d'où la nécessité d'une comptabilité élargie aux projets réalisés.
- ✓ Question de la présidence de l'ANS aujourd'hui proposée par le ministère à l'AG de l'ANS : proposition d'une désignation démocratique pour rompre tout lien de subordination.

3.

## Relations avec l'État

# 3.

## Relations avec l'État

- ✓ Le CNOSF perçoit ses financements via le Ministère des sports, et non par l'ANS dont il est membre, à travers une convention d'objectifs, structurée autour de 4 axes (haut niveau, international, société, représentation).
- ✓ Cette convention d'objectif représente:
  - Environ 40% du budget du CNOSF.
  - Elle couvre des missions d'intérêt général comme la formation, le juridique, le sport-santé.
  - C'est une commande publique pour des actions d'intérêt général.
- Nécessité de s'appuyer sur des décisions représentatives d'une force collective pour mieux structurer le dialogue avec le ministère des Sports et ce par :
  - réunions thématiques régulières,
  - congrès,
  - université d'été.

# 3.

## Relations avec l'État

- ✓ Le CNOSF est l'interlocuteur représentatif des fédérations pour de nombreux sujets (budget, CTS, normes techniques, sujets sociétaux, législatifs).
- ✓ Propositions pour améliorer la situation :
  - Être vigilant sur le rendu des actions inscrites dans la convention d'objectifs du CNOSF.
  - Structurer la concertation avec les fédérations (réunions thématiques, congrès semestriel, université d'été).
  - Établir un lien permanent entre les cabinets du CNOSF et du Ministère des Sports.
  - Agir en amont avec le Parlement

# 3.

## Relations avec l'État

- ✓ Besoin urgent d'établir des liens partenariaux avec les ministères de l'Éducation nationale, de la Santé, de la Transition écologique et du Travail.
- ✓ Propositions :
  - Table ronde avec l'Éducation Nationale, incluant le ministre et les représentants des enseignants d'EPS, sur les sujets de la complémentarité éducative entre sport scolaire et fédéral et de la réussite scolaire grâce au sport en club.
  - La pratique sportive apporte des bénéfices à la santé publique, notamment en prévention. Il s'agit d'un partenariat qui devrait être naturel avec le Ministère de la Santé. Le sport est un médicament exceptionnel.
  - Implication sur les enjeux emploi/apprentissage avec le ministère du Travail (impact social, sociétal et économique du sport)
  - Inclure le Ministère de la transition écologique dans les discussions autour du sport au vu des enjeux et des attentes placées dans le mouvement sportif pour évoluer dans le sens du développement durable.

# Convention d'objectif du CNOSF

La convention pluriannuelle d'objectifs entre le CNOSF et le ministère des Sports représente environ 40% du budget du CNOSF. Ce montant est ventilé selon 4 objectifs et chaque année le CNOSF justifie l'utilisation des fonds de la CO par des actions et par la masse salariale affectée.

## Objectif 1 : Missions en tant que représentant du Comité International Olympique

- Organisation et gestion de la délégation française aux grands événements
- Education et culture Olympique

## Objectif 2 : Missions d'intérêt général ou de service public

- Représentation du mouvement sportif auprès des pouvoirs publics et de la société civile.
- Déontologie
- Conciliation
- Actions sociétales (santé, cohésion sociale, lutte anti-dopage, suivi socio-professionnel des AHN,...)

# Convention d'objectif du CNOSF

## Objectif 3 : Actions internationales du CNOSF et des Fédérations

- Rayonnement international de la France.
- Formation des dirigeants à l'international

## Objectif 4 : Activités d'intérêt commun au nom des fédérations ou avec elles

- Emploi, formation, qualification et promotion de la vie associative
- Support de coopérations fédérales en lien avec les politiques publiques

# 4. Le Parlement

# 4.

## Le Parlement

- ✓ Importance de renforcer la présence du CNOSF dans les débats parlementaires.
- ✓ Propositions : colloques thématiques, rencontres sportives avec élus, création d'un groupe parlementaire du sport.
- ✓ Lobbying à deux niveaux (national et local), avec des relais territoriaux pour identifier les parlementaires sensibles aux enjeux sportifs.
- ✓ Renforcer les liens avec diner/déjeuner, rencontres sportives, événements des fédérations.
- ✓ Donner au CNOSF une légitimité de porte-parole du Mouvement sportif (160 000 clubs fédérés) sur les sujets législatifs, ce qu'il est de par la loi mais pas suffisamment dans les faits.

5.

# Collectivités territoriales

# 5.

## Collectivités territoriales

- ✓ Elles sont les premiers financeurs et pourvoyeuses d'infrastructures sportives.
- ✓ Proposition de conventions structurées entre le CNOSF et les associations représentatives des collectivités:
  - ARF (Association des Régions de France Association des Départements de France),
  - AMF(Association des Maires e),
  - ADF (de France),
  - ANDES (Association Nationale des élus en charge du Sport).
- ✓ Valorisation du maillage territorial grâce aux CROS, CDOS, CTOS : partenariats stratégiques avec les associations précitées pour co-piloter les politiques sportives régionales et locales.
- ✓ Nécessité pour le CNOSF d'être présent aux congrès des associations d'élus

6.

# Le mouvement sportif international

# 6.

## Le mouvement sportif international

- ✓ Avoir une meilleure exploitation de la Francophonie sportive (AFCNO)
  - Améliorer la situation du manque de financement et de coordination des structures francophones.
  - Améliorer la représentativité de la France dans les Associations francophones (20% des européens actuellement)
  - Maintenir et développer l'engagement du CNOSF dans l'AFCNO (Association Francophone des Comités Nationaux Olympiques), qui représente 25% des CNO
  - Solliciter des partenariats avec l'OIF (Organisation Internationale de la Francophonie) et l'Agence Française de Développement
- ✓ Mieux valoriser héritage culturel et francophone des JOP Paris 2024, développer celui des JOJ de Dakar 2026

# 6.

## Le mouvement sportif international

- ✓ Soutenir la présence française dans les instances internationales et le mouvement olympique international.
- ✓ Valoriser et promouvoir le « Parcours Ambition Internationale »:
  - Création du premier « réseau »
  - Rencontres avec d'autres passionnés ayant des ambitions à l'international
  - Se préparer aux futures fonctions ambitionnées
  - Rencontres avec des anciens participants au PAI

7.

COJO Alpes 2030

# 7.

## COJO Alpes 2030

- ✓ Le CNOSF souhaite garder un rôle de partenaire loyal sans déstabiliser le COJO.
- ✓ Nécessité d'assurer que les fédérations concernées soient impliquées et reconnues dans l'organisation.
- ✓ Vigilance sur la gouvernance, basée sur un équilibre à parité entre acteurs publics et associatifs.
- ✓ Vigilance sur l'héritage de ces Jeux d'hiver.

8.

# Le monde économique

# 8.

## Le monde économique

- ✓ Importance de valoriser le sport comme vecteur de performance sociale et économique pour les entreprises.
  - Les chefs d'entreprise recherchent une utilité concrète : santé, productivité, cohésion d'équipe.
- ✓ Proposition de création de comités sport dans les grandes organisations patronales.
- ✓ Nécessité de développer des liens avec l'ensemble des partenaires sociaux.
- ✓ Créer des liens avec les grandes entreprises pour permettre des déclinaisons territoriales avec les agences locales.
- ✓ Importance de développer une offre média complète (TV, radio, presse numérique) pour le mouvement sportif.

# 8.

## Le monde économique

- ✓ Valoriser les Études économiques telles que celle AFDAS-COSMOS :
  - 7-10 % du PIB,
  - 1 € investi dans le sport = 13 € d'économie publique.(voir synthèse du rapport de l'impact social, sociétal et économique du sport, fourni en pièce jointe)
- ✓ Le CNOSF doit assumer un rôle de moteur pour démontrer que le sport est un investissement, pas une charge.
- ✓ Nécessité de créer un marché plutôt que d'en dépendre:
  - Créer un projet marketing axé sur l'utilité éducationnelle du sport
  - Mettre en avant les valeurs sociétales et sociales du sport sur lesquelles les entreprises pourraient justifier un investissement.
  - Naming sur le nom d'un projet pour valoriser l'impact du financement

9.

Gouvernance / divers

# 9.

## Gouvernance / divers

- ✓ Différences entre grandes et petites fédérations:
  - accès inégal aux financements, manque de représentation équitable, ressources humaines plus réduites.
  - Adaptation de la loi sport du 02 mars 2022, plus adaptée aux grandes fédérations qu'aux petites.
  - Complexité administrative pour monter des dossiers, nécessité de compétences et de ressources.
- ✓ Faire que toutes les fédérations soient traitées avec équité, en prenant en compte les différences structurelles et financières de chacune.
- ✓ Porter une attention/aide aux nouvelles fédérations et à la surcharge administrative

# 9.

## Gouvernance / divers

- ✓ Importance d'un CNOSF fort, plus inclusif, transparent et collectif :
  - Renforcer les liens entre les fédérations et éviter les divisions au sein du CNOSF.
  - Une gouvernance plus cohérente, une diplomatie sportive affirmée et une meilleure reconnaissance institutionnelle.
- ✓ Importance d'une stratégie territoriale, nationale et internationale fondée sur l'écoute, la transparence et l'ambition.
- ✓ Nécessité d'un projet commun du CNOSF, validé lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire prévue en octobre 2025.